



Les
essentiels

Comment se **FAIRE AIDER**

dans son projet de rénovation ?



Rénover mon école oui, mais pas tout seul!

01

Je peux me faire accompagner pour obtenir des éléments précis d'aide à la décision et lancer mon projet, sans surcharger mes équipes. Grâce aux études, je peux préciser mon projet même si je manque de ressources humaines et de compétences techniques au sein de ma collectivité.

6 000

équivalents temps plein

seraient nécessaires, pour accompagner la rénovation énergétique du patrimoine des collectivités (données I4CE 2022)

02

Je peux me faire accompagner pour prioriser les interventions sur mon patrimoine et investir à bon escient.

Si mon patrimoine est conséquent et hétérogène, je peux être accompagné dans l'élaboration d'une stratégie d'intervention dans le temps, en prenant en compte les priorités de ma collectivité et ses capacités d'investissement.

× 117

Effet levier de l'ingénierie :

1 € d'ingénierie amont accélère, sécurise et améliore la qualité de 117 € d'investissement public (données SCET)

03

Je peux me faire accompagner pour sécuriser mon budget et la capacité d'investissement de ma collectivité.

Je peux me faire accompagner dans l'identification des différents montages juridiques, sources de financement et des prestataires à mobiliser, pour trouver les plus adaptés à mon projet.

1 %

Part des collectivités mobilisant l'intracting (avances remboursables sur les économies d'énergies réalisées) (données Cerema)



Une multitude d'acteurs pour vous accompagner!

J'ai besoin d'information, de conseil et d'orientation.

Je sollicite les syndicats départementaux d'énergie (SDE) et les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), qui forment et accompagnent les collectivités dans la conduite de leurs projets.

J'ai besoin de réaliser mes travaux.

Je sollicite les sociétés d'économie mixte (SEM) et les sociétés publiques locales (SPL), qui gèrent le patrimoine scolaire pour le compte d'une collectivité.

Qui solliciter pour me faire accompagner?

J'ai besoin d'élaborer mon projet de rénovation.

Je sollicite les agences locales de l'énergie et du climat (ALEC), les agences départementales d'appui aux collectivités (ADAC), les syndicats d'énergie (SDE), qui accompagnent en ingénierie technique et aident au montage de dossiers de financement.

J'ai besoin de subventions pour réaliser mes études, d'orientation sur les montages financiers, d'aide pour maîtriser les consommations de mon bâti.

Au niveau national, je sollicite le programme ACTEE, le CEREMA ou l'ADEME.

Et ÉduRénov dans tout ça ?

La Banque des Territoires souhaite massifier la rénovation énergétique du bâti scolaire via le programme ÉduRénov. Son rôle est de :

- animer la démarche en favorisant les échanges de pair à pair et le partage d'expériences,
- faciliter le financement de l'ingénierie des projets,

- proposer un continuum d'offres de financement.

Qui peut avoir accès à ces services ?

Toutes les collectivités locales qui ont signé un bulletin d'adhésion au programme EduRénov !



Pour en savoir plus sur la démarche à suivre, contactez nos directions régionales.



De l'idée à la réalisation, 3 étapes clés pour réussir mon projet de rénovation...



1

Je définis mes attentes et réalise des études pour préciser mon projet

- J'identifie l'ensemble des bâtiments sur lesquels j'ai besoin d'intervenir. (Optionnel)
- Je réalise un audit énergétique pour connaître mon bâti et les travaux à réaliser.
- J'identifie les aménagements fonctionnels que je souhaite réaliser. (Optionnel)



2

Je choisis mon projet et trouve les bons prestataires pour mes travaux

- J'approfondis la question des usages. (Optionnel)
- Je rédige mon programme de travaux à destination du maître d'œuvre.
- Je sélectionne une maîtrise d'ouvrage déléguée pour m'aider à conduire mon projet. (Optionnel)



3

Je définis mon budget et je cherche des subventions

- Je regarde les différents types de portage juridiques, les sources de financement et je choisis les plus appropriés.



**Je suis prêt
pour lancer
mes travaux !**

1

Quelle est la première étape pour lancer mon projet ?

L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE EN 3 QUESTIONS

C'EST QUOI ?

C'est un document qui permet d'avoir une vision complète des consommations énergétiques des bâtiments ainsi que plusieurs scénarios de préconisations de travaux.

POUR QUOI FAIRE ?

- Connaître les travaux qu'il faut réaliser.
- Obtenir une estimation du coût global.
- Réaliser une étape obligatoire pour débloquer les fonds.

QUAND LE RÉALISER ?

Une fois que j'ai pris la décision de lancer mon projet de rénovation énergétique et réalisé une réunion de cadrage avec un prestataire pour définir mes besoins et attentes.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MAURICE GILET

Coubert, Seine-et-Marne (77)

1879 habitants | **70 élèves** | **731 m²**

Le besoin de la collectivité

- Un souhait des élus « d'amorcer des actions en faveur de la transition écologique ».
- Un besoin approfondi de comprendre la consommation de l'école maternelle des Coccinelles et de prioriser les travaux à mener.
- Un « besoin d'appui concret » pour amener les compétences nécessaires à la réalisation de ce projet.

L'accompagnement EduRénov

- Une réunion de cadrage pour comprendre les attentes de la collectivité.
- La prise en charge d'un audit énergétique pour répondre aux questions de la collectivité.

Pour aller plus loin



Ça coûte combien ?

Un coût proportionnel à la taille de l'établissement, au contexte urbain et aux contraintes, mais réduit si un schéma directeur immobilier et énergie (SDIE) a été réalisé.

Qui peut me conseiller ?

Acteurs locaux : agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), agence départementale d'appui aux collectivités (ADAC), syndicat départemental d'énergie (SDE), conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)

Acteurs nationaux : ACTEE, Ademe, France nation verte, EduRénov

Document à consulter

[Le guide «Bâti scolaire : comment se faire accompagner pour élaborer son projet de rénovation»](#)

2

Comment définir précisément les travaux à réaliser ?

L'AUDIT FONCTIONNEL EN 3 QUESTIONS

C'EST QUOI ?

C'est un complément à l'audit énergétique pour établir un état des lieux et recueillir les besoins des usagers afin de proposer plusieurs scénarios de travaux.

POUR QUOI FAIRE ?

- Concevoir des préconisations de travaux plus fines, en adéquation avec les besoins des usagers.
- Améliorer le confort des usagers.

QUAND LE RÉALISER ?

Une fois que j'ai pris la décision de lancer mon projet de rénovation énergétique.

En parallèle de l'audit énergétique obligatoire, après la réunion de cadrage.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FRANÇOIS RABELAIS ET PÉRISCOLAIRE

Maillezais, Vendée (85)

901 habitants | **25 élèves** | **189 m²**

Le besoin de la collectivité

- La collectivité avait un projet de rénovation conjointe de deux bâtiments et d'extension sur l'un d'eux.
- Malgré des finances saines, la collectivité souhaite bénéficier de financements externes pour mener à bien la rénovation.

L'accompagnement EduRénov

- Un appui à la recherche de financements et au montage des différents dossiers, notamment de demandes de subventions.
- La réalisation d'une prospective budgétaire pour évaluer la soutenabilité du projet et son impact sur les finances publiques de la collectivité.

Pour aller plus loin



Ça coûte combien ?

Un coût proportionnel à la taille de l'établissement, au contexte urbain et aux contraintes, inclus dans le prix de l'audit énergétique et de faisabilité technique.

Qui peut me conseiller ?

Acteurs locaux : conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)

Acteurs nationaux : Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports

Document à consulter

Le guide «Bâti scolaire : comment se faire accompagner pour élaborer son projet de rénovation»

3

Comment financer mon projet ?

LE PLAN DE FINANCEMENT EN 3 QUESTIONS

C'EST QUOI ?

Une évaluation des coûts, des recettes mobilisables et un calendrier pour définir le montage juridique et financier adapté (sources de financement, opérateurs de travaux).

POUR QUOI FAIRE ?

- Assurer un équilibre financier optimal en tenant compte du budget d'investissement de la collectivité.
- Sécuriser le projet afin d'éviter une défaillance juridique ou financière.

QUAND LE RÉALISER ?

C'est la dernière étape avant de lancer les travaux.



ÉCOLE MATERNELLE

Lautenbach, Haut-Rhin (68)

1477 habitants | **20 élèves** | **316 m²**

Le besoin de la collectivité

- La collectivité était avancée dans sa réflexion, avait réalisé des études préalables, mais avait besoin d'accompagnement pour identifier :
 - les bouquets de travaux à sélectionner,
 - les prochaines étapes à mener.

L'accompagnement EduRénov

- La rédaction du programme de travaux détaillé (sélection et approfondissement technique, chiffrage).
- La rédaction de l'ensemble des pièces techniques pour lancer la consultation de sélection d'une Maîtrise d'Œuvre.

Pour aller plus loin



Ça coûte combien ?

Cela dépend du type de procédure et de contrat retenus.

Qui peut me conseiller ?

Acteurs locaux : conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), agence départementale d'appui aux collectivités (ADAC), association des maires

Acteur national : ACTEE

Document à consulter

[Le guide «Bâti scolaire : comment se faire accompagner pour élaborer son projet de rénovation»](#)

Rejoignez le programme EduRénov
en scannant ce QR code!



Contactez-nous par mail edurenov@caissedesdepots.fr
ou contactez **nos directions Régionales**

ÉDURÉNOV

Développé avec nos partenaires :

